

**Lettre ouverte de professionnels du cinéma - dont Christian Rouaud (Tous au Larzac)
- au Président de la Région PDL**

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Monsieur le Président,

En avril dernier, le comité technique chargé d'émettre un avis sur les projets de films sollicitant une subvention de la Région Pays de la Loire, a décidé à l'unanimité d'attribuer une aide au développement de 4000 euros pour le film de Vincent Lapize « Dernier continent ». Ce projet de documentaire traite de la question de l'engagement collectif, en retraçant la lutte des militants opposés au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes.

La procédure d'attribution des subventions prévoit ensuite que les avis du comité technique, réunissant des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, soient soumis en commission permanente au vote des élus de la Région. Considérant que le sujet du film allait à l'encontre du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes soutenu par l'exécutif régional, le dossier a été retiré de l'ordre du jour de la commission permanente.

Certes, le règlement d'intervention de la région stipule que le comité technique ne rend qu'un avis d'experts qui doit être soumis au vote des élus. Mais dans l'histoire du fonds d'aide régional à la création audiovisuelle et cinématographique, il n'y a eu qu'un précédent où l'exécutif régional s'est opposé au versement d'une aide défendue par le comité technique, et votée en commission permanente : c'était en 1998. La région était alors dirigée par François Fillon, et un projet de court métrage de Sébastien Lifshitz traitant d'homosexualité avait été censuré a posteriori, malgré le vote positif du comité d'experts et de la commission permanente. « Une affaire extrêmement grave ! » « Un acte de censure ». « L'assemblée régionale ne doit pas intervenir sur le contenu des œuvres » aviez-vous déclaré dans la presse à l'époque, comparant cette affaire « à ce qui se passe dans les municipalités gouvernées par le FN et les Régions sous sa tutelle » (ouest France du jeudi 15 octobre 1998). Quinze ans plus tard alors que vous êtes à la tête de la région Pays de Loire, vous n'hésitez pas à reproduire les actes que vous dénonciez à raison, en retirant de l'ordre du jour de la commission permanente le dossier du film de Vincent Lapize, privant l'assemblée régionale d'un débat, et estimant dans un communiqué que « se draper derrière les principes de liberté de création et d'expression relève de la plus totale démagogie ».

Contrairement à ce que vous soutenez, la polémique soulevée par ce refus d'aide n'est pas mauvaise : elle est saine. Aucun professionnel de la filière ne peut défendre votre position qui signe la fin de la liberté de création des auteurs et réalisateurs, dès lors qu'ils souhaitent obtenir le soutien de la région. Vous savez pourtant à quel point ces aides sont déterminantes pour la production de ces films souvent fragiles, portés par des producteurs qui se battent pour faire vivre la création cinématographique en région.

A ce jour, la société de production du film n'a toujours pas reçu de réponse officielle à sa demande d'aide. Il y a quelques jours seulement, les membres du comité technique ont reçu un courrier signé du Vice-Président de la Région Alain Gralpois, leur apprenant que contrairement à l'avis émis, la Région ne verserait pas l'aide au développement, pour des raisons de « cohérence avec la politique régionale ». Cinq d'entre eux ont décidé de démissionner du comité technique, considérant que cette décision était : « un affront à leur professionnalisme » et « une erreur politique majeure ».

Nous soutenons largement leur décision, tout comme celle de Daniel Ramponi, élu qui a démissionné de la présidence du comité technique dès le mois de juillet. Le soutien à la création audiovisuelle et cinématographique est une action noble qui n'a rien à voir avec la communication.

Nous vous demandons de respecter l'avis émis par le comité technique et de soumettre le dossier à la commission permanente, afin de prouver votre attachement aux valeurs démocratiques et à la défense de la création culturelle.

Le 1er octobre 2013

Sophie Averty, réalisatrice

Brigitte Baron-Chevet, réalisatrice

Hubert Budor, réalisateur

Céline Durand, directrice Film en Bretagne

Patrice Gérard, réalisateur

Catherine de Grissac, réalisatrice

Martin Gracineau, ingénieur du son

Mickaël Hamon, réalisateur

Patric Jean, cinéaste

Bertrand Latouche, chef opérateur image

Maël Mainguy, directeur de production

Jean-François Maitre, ingénieur du son

Jean-François Marquet, réalisateur

Florence Mary, réalisatrice

Benoit Maximos, chef monteur

Frédéric Mousson, chef opérateur image

Christian Rouaud, cinéaste

Estelle Robin-You, productrice

Serge Steyer, réalisateur

Bertrand Tesson, réalisateur

Céline Thiou, réalisatrice

Frédéric Violeau, réalisateur

et le conseil d'administration de Film en Bretagne

Pour ajouter votre nom à la liste des signataires, envoyez un mail à l'adresse suivante : nonalacensure.pdl@gmail.com<<mailto:nonalacensure.pdl@gmail.com>>